

« Nous ne pouvons pas investir 500 millions d'euros aujourd'hui sans avoir la certitude de pouvoir vendre notre production demain ! »

Les professionnels français de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage demandent le classement immédiat du végétal comme produit de première nécessité au risque de voir sacrifiée cette filière française d'excellence.

Paris, le 8 décembre 2020 – Reçus à l'Élysée par le Président de la République le 6 décembre dernier, les représentants de la filière française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage ont fait part de leurs vives inquiétudes concernant la situation actuelle.

En effet, le printemps représente la plus importante part du chiffre d'affaires des activités du secteur et cette saison essentielle se prépare dès à présent. Les quelque 3300 entreprises de la production française de végétaux doivent engager massivement dans les jours à venir un demi-milliard d'euros pour permettre la mise en culture des végétaux sans avoir à ce jour aucune visibilité quant à la reprise.

Déjà fortement impacté par le confinement du printemps dernier, l'ensemble de la profession horticole a besoin de garanties sur la pleine capacité des circuits de commercialisation au printemps 2021.

« 500.000.000 € à investir tout de suite sans savoir si ce ne sera pas broyé demain »

Mettre en culture maintenant, pour ne pas rater une deuxième fois consécutive la saison cruciale, c'est faire le choix d'investir tout de suite un demi-milliard d'euros pour la seule filière horticole, dans les plants, les intrants, le recrutement de contrats saisonniers et le matériel à acheter ou à rénover. Ce choix ne tolère ni l'incertitude, ni la précarité de la situation actuelle quant à la pleine liberté d'ouverture de l'ensemble des circuits de commercialisation au printemps 2021. Car les fleurs, les plantes, les arbres sont vivants, périssables, non transformables, non stockables et sans autre alternative commerciale. Ce sont les végétaux dont les Français pourront disposer au printemps et qui maintiendront la production française nécessaire également à la végétalisation des paysages urbains et du cadre de vie de tous.

Sachant que l'ensemble des circuits de commercialisation disposent de protocoles sanitaires garants de la sécurité des clients et des salariés, même en cas de situation sanitaire dégradée.

« Le spectre du printemps 2020 plane sur nos exploitations »

La filière française du végétal repose sur la vitalité de ses 3 maillons essentiels et interdépendants : la production, le commerce et le paysage. Empêcher l'un d'entre eux de fonctionner pleinement, c'est en condamner l'ensemble. C'est ce qui s'est notamment passé au printemps 2020 avec des répercussions immédiates et quantifiables pour cette seule période résultant de la limitation drastique des circuits de commercialisation durant plusieurs mois : destruction de 3600 emplois, cessation d'activité de 3000 entreprises du secteur, pronostic vital engagé pour d'autres, mise en décharge de 100 millions de tiges, et une perte estimée à 60 millions d'euros pour la destruction des végétaux invendus.

Pour Mikaël Mercier, Président de VAL'HOR « le Président a été attentif aux problématiques de la filière et l'enjeu du printemps à venir. Cet échange a permis de rappeler que la filière fait partie de l'âme de la France. Les 52.000 entreprises qui la composent demandent donc des engagements fermes et rapides de la part du Gouvernement sur le classement du végétal comme produit de première nécessité ».

Contacts media

Soumaya Lourguioui 06 89 52 28 24 / Bérangère Mori 06 15 92 53 35